



30 mars 2021

Comptes 2020

Des résultats équilibrés malgré la COVID-19

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de coronavirus. Il a fallu, d'une part, assumer les coûts de la crise sanitaire et, d'autre part, limiter les conséquences de la crise économique. Des mesures d'aides financières ont été mises en place dès le mois de mars et des crédits supplémentaires ont été accordés pour leur financement. Au final, grâce à des recettes supplémentaires de la Banque nationale Suisse (BNS), le compte 2020 boucle avec des résultats positifs tout en y incluant les mesures COVID-19 et en poursuivant le programme d'investissement prévu au budget.

Le compte de l'Etat du Valais boucle l'année 2020 sur des résultats excédentaires. Il affiche un excédent de revenus de 2,3 millions de francs et un excédent de financement de 20,8 millions de francs.

Les crédits supplémentaires accordés par le Grand Conseil pour les mesures d'aides financières limitant les effets négatifs du COVID-19 ont pu se réaliser sur l'exercice 2020 à hauteur de 61,9 millions de francs. A ces mesures s'ajoutent l'indemnisation de 60,9 millions de francs dans le domaine de la santé pour les pertes financières et coûts supplémentaires des hôpitaux et des établissements de soins de longue durée.

Si l'équilibre des finances cantonales a pu être assuré en 2020, grâce notamment à des recettes supplémentaires de la BNS, certains signaux reflètent une fragilisation de la robustesse financière. Les répercussions à moyen et long terme de la crise sanitaire et économique traversée depuis plus d'un an demeurent à ce jour incertaines. Les mesures de soutien à l'économie se poursuivent sur l'année 2021 et des dépenses supplémentaires sont à prévoir.

Compte de résultats

Le résultat opérationnel de 93,1 millions de francs se décline en un résultat d'exploitation de 101,6 millions de francs et un résultat financier négatif de 8,5 millions de francs. Tenant compte de l'excédent de charges de 90,8 millions de francs du résultat extraordinaire, le compte de résultats présente un excédent de revenus de 2,3 millions de francs.

Le résultat opérationnel s'explique notamment par une progression des recettes fiscales malgré la mise en vigueur de la réforme fiscale pour les entreprises, par des reliquats de crédit, ainsi que par une augmentation de la part cantonale au bénéfice de la BNS. Le niveau de la réserve pour distributions futures de la BNS a permis à l'institut monétaire national de reverser 4 milliards de francs à la Confédération et aux cantons, ce qui correspond, pour le Valais, à une recette de 107,3 millions de francs au compte.

Les résultats ont permis d'alimenter à hauteur de 50,0 millions de francs la réserve de politique budgétaire, un instrument financier permettant d'assurer l'équilibre des comptes et budgets lorsque des charges ou des dépenses nouvelles, imprévues ou extraordinaires s'ajoutent aux crédits budgétaires habituels ou lorsqu'un événement particulier (intempéries, inondations ou autres catastrophes naturelles, crises



économiques, financières ou sanitaires, etc.) vient remettre en question le financement du développement ordinaire des prestations publiques. Cette alimentation s'ajoute à une dotation initiale de 96,9 millions de francs effectuée par prélèvement sur la fortune libre de l'Etat.

Investissements

En 2020, l'Etat a investi 486,5 millions de francs, dont 26,7 millions de francs l'ont été par le fonds de financement de l'investissement et de la gestion des immeubles de l'Etat (Fonds FIGI). Les dépenses d'investissement sont en progression de 7,7% par rapport au compte précédent.

Les 459,8 millions de francs de dépenses enregistrées dans le compte de l'Etat du Valais se composent de :

- 253,5 millions de francs dans les immobilisations propres, en particulier les routes, le Rhône et la stratégie informatique ;
- 206,3 millions de francs dans les investissements de tiers, sous forme d'aides financières ou de prêts.

Après prise en compte des recettes liées, les investissements nets à charge de l'Etat du Valais et du Fonds FIGI se montent de 244,8 millions de francs.

Avec cette politique d'investissement soutenue, le Conseil d'Etat a agi de manière anticyclique pendant la crise sanitaire et économique, visant à soutenir activement l'économie valaisanne, sa population et ses institutions. Le Conseil d'Etat a ainsi entendu l'appel du secteur principal de la construction aux maîtres d'ouvrage publics de prendre leurs responsabilités et d'avancer les projets.

Fonds FIGI

Le Fonds FIGI assure le financement des constructions, acquisitions et transformations, ainsi que l'entretien des immeubles propriété de l'Etat.

Avec des charges de 39,8 millions de francs et des revenus de 44,3 millions de francs, le compte de résultats du Fonds FIGI présente un excédent de revenus de 4,5 millions de francs au compte 2020. Au niveau des charges, 19,9 millions de francs ont été utilisés à des fins d'entretien des bâtiments.

Les dépenses d'investissement se montent à 26,7 millions de francs. Les travaux 2020 concernent principalement l'école de commerce et culture générale à Sierre, le centre de contrôle des véhicules à Sion et le pénitencier de Crêtelongue à Granges. Deux nouveaux projets ont été acceptés par le Grand Conseil : la modernisation du site de la Castalie à Monthey et le nouveau bâtiment pour les centrales d'engagement 112-117-118-144 et le deuxième centre de calcul à Sierre. Ces deux projets représentent ensemble un volume de 134,9 millions d'investissement bruts.

Personne de contact :

Roberto Schmidt, chef du Département des finances et de l'énergie, 027 606 23 05